

PREJ de Nancy : Quand la sécurité devient optionnelle, grâce aux mesures transitoires.

Nancy, le 14 janvier 2026,

À force d'enchaîner les missions « à flux tendu », l'ARPEJ vient d'inventer un nouveau concept au PREJ de Nancy : **L'escorte niveau 3... sans sécurité.**

Petit rappel des faits, pour celles et ceux qui n'auraient pas suivi le dernier épisode de la série "Mission impossible – version pénitentiaire".

Mission programmée :

- 2 détenus
- 2 escortes niveau 3
- 1 seule équipe ESR

Déjà, sur le papier, certains se demandent si la doctrine a pris un RTT. Mais passons.

Les équipes proposent alors une solution de bon sens :

 Regrouper les deux escortes dans un VTD, sécurisé, avec l'ESR en appui.

 Refus de l'ARPEJ : « Les détenus sont à séparer ».

Mais le meilleur reste à venir.

Mardi 13 :

 Rajout d'un TC à 8h30, sans renfort supplémentaire.

Décision prise :

- La première équipe descend un détenu avec l'ESR
- La deuxième équipe prend l'autre détenu pour le TC
- Puis... l'ESR remonte avec la deuxième équipe (celle du TC) pour chercher le deuxième ESR!

 Résultat :

 **Une équipe laissée seule au TGI, sans ESR, sans soutien, sans filet.**

En cas :

- d'évacuation d'urgence,
- d'incident grave,
- d'agression,
- ou simplement d'un imprévu (ce qui, dans un tribunal, n'arrive jamais, bien sûr),

 **l'équipe sur place gère. Toute seule !!!**

Le public, les collègues, les personnels judiciaires apprécieront.

Et pourtant, la doctrine la plus récente est claire :

- Une escorte à risque ne se fragmente pas !
- Une équipe de sécurité pénitentiaire n'est pas un taxi qu'on dépose au gré des besoins.
- La continuité de la sécurisation est un principe fondamental.

Mais manifestement, à l'ARPEJ, la doctrine est modulable, en tout cas jusqu'à la fin de la période transitoire.

Mais après???

Selon les effectifs.

Selon les contraintes.

Et surtout... selon la capacité des agents à encaisser.

 **Deux détenus, deux escortes, un seul véhicule ESR :**

C'est peut-être économique (en RH),

C'est peut-être pratique (pour éviter les IDF et éviter les prêts de main fortes),

Mais ce n'est ni logique, ni réglementaire, ni acceptable pour la sécurité de tous et surtout des agents.

- 👉 *La sécurité des agents ne se négocie pas.*
- 👉 *Les protocoles ne sont pas des suggestions !*
- 👉 *Les équipes ne sont pas corvéables à merci.*

La CGT Pénitentiaire refuse que les personnels soient :

- *exposés inutilement,*
- *laissés seuls en première ligne,*
- *transformés en variables d'ajustement.*

Si la direction souhaite jouer à la roulette russe avec la sécurité,

👉 *ce ne sera ni avec l'accord, ni avec le silence de **la CGT Pénitentiaire**.*

👉 ***La CGT Penitentiaire** tient à rappeler également, que lors du protocole Incarville nous souhaitons que tous les personnels soient formés ESR, s'ils étaient volontaires pour l'être.*

L'administration soutenue par d'autres OS, en a décidé autrement!

Nous ne serions sûrement pas devant pareil cas, ou le manque d'équipages ESR oblige l'ARPEJ à utiliser la mesure transitoire, si on nous avait écouté !!!

À bon entendeur....

Assez de bricolage.

Assez de décisions hors-sols.

La sécurité de nos ESP n'est pas une option !!!

La CGT Pénitentiaire Grand Est